

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [patricia-mayer-csscv-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/78a6cb134d89cc7dda939a03>

Date d'obtention : 2025-03-10 18:15:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est claire et précise. Cette méthode permet de limiter la diffusion des photos intimes rapidement. Il y a une prise en charge rapide de la victime autant que des autres élèves. Les intervenants des différents milieux ont des rôles et des responsabilités claires. Le travail en collaboration fait en sorte que les élèves victimes et témoins retrouvent un sentiment de sécurité et de bien-être dans nos écoles. Je trouve très intéressant que le service de police rencontre les élèves (seul avec leur parent) afin de faire la sensibilisation Sexto. Cette approche éducative permet aux élèves de mieux comprendre la gravité de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation m'apporte une sécurité d'intervention. En suivant les étapes décrites et l'aide mémoire, je me sens plus outillée pour faire face aux situations de sextage. La méthode d'intervention Sexto va me permettre d'avoir une idée rapidement de la situation afin de poser les bonnes actions. La distinction entre les actes malveillants et impulsifs m'a éclairé sur la prise en charge à faire. De plus, le travail en collaboration sera simplifié car il y a une uniformisation dans les interventions, nous allons tous parler le même langage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Dans ma pratique courante, je peux poser plusieurs questions afin d'avoir des informations pertinentes et dans le but de rassurer l'élève. En utilisant la méthode d'intervention Sexto, je dois m'en tenir aux questions afin de ne pas "teinter" les réponses de l'élève. De plus, les élèves aiment être entourés d'amis lorsqu'ils vivent des situations difficiles, je dois apprendre à les sécuriser dans ses moments de vulnérabilités.